



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,

VU l'article L.411-1 A III. et les articles R.411-22 à R.411-30 du code de l'environnement ;

VU le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 nommant M. Christophe MIRMAND, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 30 novembre 2015 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

VU l'avis favorable de l'assemblée délibérante de la collectivité régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur du 9 octobre 2020 ;

SUR proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Liste des membres du conseil scientifique régional du patrimoine naturel

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur est composé des personnalités nommées *intuitu personæ* suivantes, pour leurs compétences scientifiques et techniques :

	Nom	Prénom	Compétences
M.	BARET	Julien	Écologie végétale, faune patrimoniale (reptiles, amphibiens, oiseaux)
Mme	BELLAN-SANTINI	Denise	Milieux marins : biocénoses, amphipodes
M.	CHEYLAN	Gilles	Ornithologie, mammalogie, herpétologie, paléontologie
M.	COLOMBO	Raphaël	Mammalogie, herpétologie, entomologie
Mme	DIADEMA	Katia	Botanique et phytosociologie méditerranéenne
Mme	DOUSSAN	Isabelle	Droit de l'environnement
M.	DUMONT	Bernard	Hydrobiologie, fonctionnalité des milieux aquatiques
M.	DUSOULIER	François	Entomologie, herpétologie, ptéridophytes
M.	ESTEVE	Roger	Politiques publiques de conservation
M.	FLITTI	Amine	Ornithologie
Mme	FRACHON	Corinne	Botanique, phytosociologie, lichénologie
M.	FRAPA	Pierre	Entomologie, urbanisme provençale
M.	GAUQUELIN	Thierry	Écologie et biodiversité forestières, pédologie
M.	GOMILA	Hervé	Botanique et phytosociologie méditerranéenne
M.	GRILLAS	Patrick	Flore, zones humides
M.	GUICHETEAU	Dominique	Faune et flore méditerranéennes, écologie forestière
M.	KALDONSKI	Nicolas	Écologie aquatique, invertébrés
M.	MEDAIL	Frédéric	Botanique, écologie végétale, biologie de la conservation
Mme	MONIER	Claude	Géologie, mycologie
M.	PEREZ	Thierry	Milieux marins : écosystèmes benthiques de substrats durs, écologie chimique
M.	PONEL	Philippe	Entomologie, paléoentomologie
M.	ROUSSET	Claude	Géologie, géomorphologie
Mme	RUITTON	Sandrine	Milieux marins : écologie fonctionnelle des écosystèmes côtiers
M.	SAATKAMP	Arne	Flore, zones humides
M.	TATONI	Thierry	Écologie végétale, écologie du paysage
M.	VALLAURI	Daniel	Restauration et biodiversité forestière
M.	VAN ES	Jérémie	Botanique et phytosociologie alpine
M.	VERLAQUE	Marc	Milieux marins : écologie littorale, invasions biologiques, macrophytes

Les positions et avis des membres du CSRPN n'engagent qu'eux et en aucune manière les organismes auxquels ils appartiennent.

ARTICLE 2 : Les experts associés au CSRPN

Afin d'apporter une expertise scientifique complémentaire susceptible d'éclairer les décisions du conseil, des experts associés sont désignés.

Ils peuvent participer aux travaux du conseil mais ne prennent pas part au vote des décisions et avis du CSRPN. Ils peuvent être sollicités, préférentiellement par le président du CSRPN, pour représenter le conseil, pour assister aux séances plénières ou à des groupes de travail organisés en son sein.

La liste des experts associés est annexée au présent arrêté. Elle pourra être mise à jour régulièrement et sera le cas échéant publiées selon les mêmes modalités de publication que l'arrêté.

ARTICLE 3 : Durée du mandat

Les membres du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel sont nommés pour une durée de cinq ans à compter du 30 novembre 2020. En cas de démission ou de décès d'un membre du conseil, il est procédé à son remplacement par arrêté préfectoral modificatif pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 4 : Présidence et fonctionnement

Les membres du conseil élisent en leur sein leur président. Un règlement intérieur, adopté en séance plénière, précise les règles et modalités de fonctionnement du conseil. Le conseil peut désigner en son sein des groupes de travaux auxquels il confie la préparation de certains de ses travaux.

Le préfet de région et le président du conseil régional, ou leurs représentants, assistent de droit aux séances du CSRPN. Le conseil peut être saisi par le préfet de région, le président du conseil régional ou par son président à la demande d'au moins la moitié de ses membres.

ARTICLE 5 : Secrétariat

Le secrétariat du conseil est assuré par les services de la direction régionale de l'environnement, aménagement et logement (DREAL).

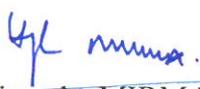
ARTICLE 6 : Remboursement des frais

Les membres du CSRPN et les experts associés sont remboursés des frais occasionnés par leurs déplacements pour les missions ou réunions décidées par le CSRPN dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

ARTICLE 7 : Exécution

La secrétaire générale pour les affaires régionales et la directrice régionale de l'environnement, aménagement et logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Marseille, le 18 NOV. 2020


Christophe MIRMAND

ANNEXE

à

l'arrêté préfectoral portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Provence-Alpes-Côte d'Azur du 18/11/2020

Liste des experts associés du CSRPN de Provence-Alpes-Côte d'Azur datée du 18/11/2020

	Nom	Prénom	Compétences
M.	BAYLE	Patrick	Faune / Invertébrés
M.	BENCE	Stéphane	Faune / Invertébrés
M.	BOET	Maurice	Rapporteur N2000
M.	BLANCHON	Yoann	Faune / Invertébrés
M.	BRAUD	Yoan	Faune / Invertébrés
M.	CHEVALDONNE	Pierre	Milieu marin
M.	COSSON	Emmanuel	Faune / Chiroptères
M.	DEMONTOUX	Daniel	Rapporteur N2000
M.	FADY	Bruno	Forêt - Faune
M.	GARCIN	Roger	Rapporteur N2000
M.	GILLOT	Philippe	Rapporteur N2000
Mme	GUIOMAR	Myette	Paléontologie – géologie – archéologie
M.	IORIO	Etienne	Faune / Invertébrés
Mme	KAPFER	Géraldine	Faune / Chiroptères
M.	LAMBEAUX	Jean-Louis	Géologie
M.	LEJEUSNE	Christophe	Milieux marins
M.	MAGNIN	Frédéric	Rapporteur N2000
M.	MARTIN	Gilles	Droit de l'environnement
M.	MOUTTE	Paul	Rapporteur N2000
M.	NEVE	Gabriel	Invertébrés / Biologie des Populations
M.	ORSINI	Philippe	Rapporteur N2000
M.	PHISEL	Michel	Rapporteur N2000
M.	REMY	Claude	Rapporteur N2000
M.	RENET	Julien	Faune / Herpétologie – Mammifères aquatiques
M.	TARDIEU	Claude	Faune / Vertébrés
M.	TEMPIER	Jean-Claude	Rapporteur N2000